

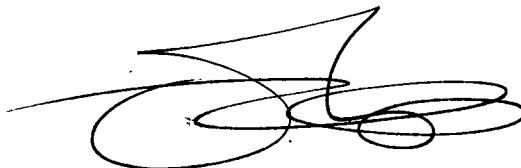
Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOURS - 3701 - Documents comptables (B-S)  
- Dépôt le 20/11/2025 - 15233 - 2019 B 00870 - 851 796 383 - 2 CROIX INVEST

TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE TOURS  
20 NOV. 2025  
Me F. PRINTEMS Greffier Associé  
GREFFE - RCS

2025015233

COMPTES ANNUELS

COPIE CERTIFIEE  
CONFORME A L'ORIGINAL



# Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		30/06/2025			30/06/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	6 370 569		6 370 569	6 286 789	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	22 515		22 515	22 515	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>6 393 084</b>		<b>6 393 084</b>	<b>6 309 304</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances clients et comptes rattachés					
Autres créances	302 146		302 146	269 531	
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	18 003		18 003	153 109	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	649		649	684
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>320 798</b>		<b>320 798</b>	<b>423 324</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>6 713 882</b>		<b>6 713 882</b>	<b>6 732 628</b>	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/06/2025

30/06/2024

		30/06/2025	30/06/2024
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	2 000	2 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	200	200
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 673 852	1 180 917
	Report à nouveau		
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>665 065</b>	<b>652 935</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>2 341 116</b>	<b>1 836 052</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 441 462	3 980 005
	Emprunts et dettes financières divers (3)	804 930	826 412
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 880	2 844
	Dettes fiscales et sociales	36 977	800
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	86 516	86 516	
Produits constatés d'avance (1)			
	<b>Total des dettes</b>	<b>4 372 766</b>	<b>4 896 576</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>6 713 882</b>	<b>6 732 628</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	665 064,70	652 934,99
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 476 779	1 459 916	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/06/2025

30/06/2024

		France	Exportation	12 mois	12 mois	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises					
	Production vendue (Biens)					
	Production vendue (Services et Travaux)	30 000		30 000	30 000	
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>30 000</b>		<b>30 000</b>	<b>30 000</b>	
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits					
<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>				<b>30 000</b>	<b>30 000</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises Variation de stock					
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock					
	Autres achats et charges externes			9 987	10 217	
	Impôts, taxes et versements assimilés			669	596	
	Salaires et traitements			21 258	20 646	
	Charges sociales du personnel Cotisations personnelles de l'exploitant					
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir					
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant					
	Dotations aux provisions					
	Autres charges			1	2	
	<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>				<b>31 915</b>	<b>31 461</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>(1 915)</b>	<b>(1 461)</b>

# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/06/2025

30/06/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 915)	(1 461)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée	165 068	141 691
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	560 000	560 000
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>560 000</b>	<b>560 000</b>
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	21 201	24 585
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>	<b>21 201</b>	<b>24 585</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>538 799</b>	<b>535 415</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>701 953</b>	<b>675 645</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels</b>		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			
PARTICIPATION DES SALARIES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		36 888	22 710
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>755 068</b>	<b>731 691</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>90 004</b>	<b>78 756</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>665 065</b>	<b>652 935</b>

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

## **2 CROIX INVEST**

Société À Responsabilité Limitée au capital de 2.000 €

Siège social : 1 rue Le Corbusier

37230 FONDETTES

851 796 383 RCS TOURS

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE** **DU 25 NOVEMBRE 2024**

#### **Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos** **le 30 juin 2024**

#### **DEUXIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice clos le 30 juin 2024 s'élevant à **652 934,99 euros**, comme suit :

- En distribution de dividendes, soit la somme de 160.000,00 euros
- Le solde, soit la somme de 492 934,99 euros au compte « Autres réserves » qui ressortira en conséquence à 1 673 851,59 euros.

Il est précisé que le montant éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 160 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le --PFU- ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale rappelle que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

- Clôture 30/06/2023 : 160 000,00 euros tous éligibles à l'abattement de 40%
- Clôture 30/06/2022 : Néant
- Clôture 30/06/2021 : Néant

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 novembre 2024**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme**

**La Gérance**

**Sandrine FLEURY**

